

AIDE – MEMOIRE

relatif aux conditions d'admission détaillées du poste de

Salarié à tâche manuelle (m/f) pour les besoins du service des eaux

Dans le cadre du renforcement du service des eaux, l'Administration Communale de Reckange-sur-Mess se propose d'engager un salarié à tâche manuelle (m/f) pour assurer des missions liées à la pose, l'entretien et la surveillance du réseau d'alimentation en eau potable communal.

MISSIONS

- Pose, entretien, réparation et renouvellement du réseau public d'alimentation en eau potable et des branchements individuels ;
- Contrôle, repérage et réparation des fuites ou dysfonctionnements sur le réseau ;
- Lecture et relevé des compteurs d'eau ;
- Gérance des installations de distribution des eaux et de tous autres équipements de l'alimentation en eau ;
- Petits travaux de maçonnerie liés aux interventions (bordures, regards, trottoirs...)
- Travaux d'entretien de la voirie
- Participation aux interventions d'urgence (fuites, coupures, remplacement de vannes, etc.)
- Respect des normes de sécurité et de qualité en vigueur
- Ouvrier polyvalent : (support pour l'atelier communal)
- Permanence technique / hivernale

COMPÉTENCES

- Lecture de plans de réseaux d'eau potable
- Notions de pose de conduites (PEHD, fonte, etc.)
- Notions de maçonnerie VRD : pose de bordures, regards, revêtements, compactage...
- Souci du travail bien fait et respect des délais d'intervention

Sont un atout :

- Connaissance des normes de pose, de raccordement et d'hygiène en eau potable
- Utilisation courante des machines de chantier lors des travaux
- Capacité à utiliser des engins légers (mini-pelle, plaque vibrante, etc.)
- Capacité de déceler une défectuosité de la machine et effectuer des petites réparations
- Connaissance des règles de sécurité relatives à l'utilisation des machines

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- être détenteur d'un CATP / DAP ou d'un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans une des branches suivantes :
 - Installateur chauffage-sanitaire
 - Installateur sanitaire
 - Serrurier de construction
 - Mécanicien industriel et de maintenance
 - Mécanicien de mécanique générale
 - Maçon
- être détenteur d'un permis de conduire de catégorie B, le permis de conduire de catégorie C pourrait être considéré comme un avantage, dans tous les cas, le candidat devra s'engager à passer le permis de conduire de catégorie C endéans 6 mois ;
- maîtriser les langues usuelles du pays (luxembourgeois, français, allemand) ;
- une préférence pourra être donnée à un candidat pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle de minimum 3 ans dans le domaine des travaux de la description de tâche ;
- avoir l'esprit d'équipe, le sens de la communication, de l'initiative et de l'aptitude de travailler de manière indépendante
- être polyvalent.

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE

- lettre de motivation
- curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et professions antérieures)
- extrait du casier judiciaire bulletin N° 3 et N° 4 datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande
- copies des diplômes et des certificats d'études ou de formations requis
- le cas échéant, copies des formations continues suivies (en relation avec le poste)

DURÉE NORMALE DE TRAVAIL

La durée normale de travail est fixée à 8 heures par jour et à 40 heures par semaine et se situe entre 07.00 - 12.00 et 13.00 - 16.00 heures. Pour des raisons de service, l'agent communal pourra être contraint à travailler en dehors de cet horaire, ainsi que les samedis, dimanches ou jours fériés.

RÉMUNÉRATION - CARRIÈRE H3

La rémunération est fixée suivant les dispositions de la convention collective de travail pour les salariés des communes du sud tel qu'il est en vigueur pour les ouvriers de la commune de Reckange-sur-Mess.

DIVERS

De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de Madame Magali Jacob, chef du service technique (tél. : 37 00 24 40 – courriel: magali.jacob@reckange.lu) ou auprès du service des ressources humaines (tél : 37 00 24 22 – courriel: jenny.mannes@reckange.lu).

Les candidats (m/f) sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Reckange-sur-Mess, 83, rue Jean-Pierre Hilger, L-4980 Reckange-sur-Mess pour le **vendredi, 27 mars 2026 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération !

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser des données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Le collège des bourgmestre et échevins

Carlo MULLER, bourgmestre
Christian TOLKSDORF, échevin
Marc LUDWIG, échevin